

BRUGGE X

G.P.P./4/340



Bimestriel n° 239 novembre - décembre '85

nos

VICINAUX

SOMMAIRE N° 239

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1985

Deux retraites bien méritées	2
Voeux de nouvel-an de M. le Directeur général.....	3
Namur «GO 85»	4
Visitons Tournai	6
Conducteurs, conductrices.....	7
Personalia	8
Livres et revues.....	9
A la boutique vicinale	9
Centenaire de la S.N.C.V. en Wallonie	10
Allocations familiales	12
Actes de probité	12
Groupe d'Anvers 1000 jours sans accident	13
Journée Train-Tram-Bus	14
Page familiale.....	14

Photo de la couverture :

Un autobus-standard A120 dans les environs d'Andenne.

2 RETRAITES BIEN MÉRITÉES

Administration Centrale

M. H. COLLIN, Moniteur

Après avoir calculé la pension de retraite de milliers d'agents, M. Hilaire Collin, Moniteur, prend à son tour sa pension. M. Collin commença sa vie professionnelle en 1945 au Ministère des Communications ; il devint ensuite instituteur, puis durant près de quatre ans fut attaché au Ministère des Finances. En mai 1949 il entra à l'Administration Centrale en qualité de rédacteur au service des Pensions, où il passa toute sa carrière vicinale. Rédacteur sélectionné le 1-1-1951, il fut promu sous-chef de bureau le 1-1-1958 et obtint le grade de



moniteur le 1-7-1984. D'un esprit toujours enjoué, M. Collin mettait de bonne humeur tous ceux qu'il côtoyait. Sa grande compétence professionnelle lui permit de faire face sans difficultés aux modifications incessantes des régimes de pension. Sa très cordiale compréhension lui permettait d'expliquer patiemment et clairement à tous ses interlocuteurs les cas les plus complexes. Nous lui souhaitons de profiter longtemps d'une retraite bien méritée entouré de son épouse, de ses enfants et petits-enfants.

Flandre Orientale

M. H. WINDELS, Chef de bureau

M. Hubert Windels entra en service comme commis à la direction régionale des Deux Flandres le 8-9-1941. Il fut promu commis de 1^e classe le 1-1-1946, commis principal le 1-1-1956, chef de service de 2^e classe le 1-1-1958, moniteur le 1-10-1978 et chef de bureau le 1-3-1981. Lors de la scission du Groupe des Deux Flandres, M. Windels fut chargé de la création du service du Personnel pour la Direction régionale de la Flandre. Occi-



dentale, tâche qu'il remplit à la satisfaction générale. En mars 1972, il fut rappelé à la Direction régionale de la Flandre Orientale pour remplacer M. De Meester décédé. Depuis le 1-10-1978, il était responsable des services administratifs de la Direction régionale. Après 44 années de service il peut profiter depuis le 1-9-1985 d'une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons ainsi qu'à son épouse encore de longues et heureuses années en bonne santé.



**Je tiens
à remercier tout le
personnel pour les efforts fournis
au cours de l'année de notre Centenaire.**

**A l'aube de notre deuxième siècle, je vous présente ainsi
qu'à votre famille, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.**

**Que cette année qui commence nous permette d'œuvrer tous ensemble pour
le bien de nos voyageurs.**

C. HENRARD



5



6



7



8

NAMUR... «go 85»

Dans le cadre des fêtes de Wallonie qui se déroulent tous les ans en septembre à Namur, la S.N.C.V. présentait son exposition «GO 85» au Palais des Expositions.

Venant d'Ostende où elle connut un grand succès, notre exposition fut inaugurée le vendredi 6 septembre par M. De Croo, Ministre des Communications et des PTT.

On pouvait y admirer le magnifique spectacle audio-visuel panoramique «Belgium on the move», des maquettes de plusieurs trams, tant à vapeur qu'électriques ou à mazout, ainsi que d'autobus, qui sillonnèrent notre réseau.

Le «Vicinal Big Band», qui venait d'être créé par des membres musiciens du personnel de la direction régionale de Namur-Luxembourg, animait cette manifestation.

Prenant la parole en premier, M. Denison, Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.V., commença par rappeler l'histoire des lignes vicinales du Namurois : ouverture des lignes Andenne-Eghezée en 1886, Namur-Malonne en 1892. En 1909 apparurent les tramways urbains de Namur, vers Salzinnes, Belgrade et Jambes : on pouvait ainsi gagner toute la région en vicinal, sans bien sûr oublier le magnifique circuit de la Citadelle.

Dès 1931 l'autorail arrivait sur Namur-Huy. L'étape suivante fut l'autobus, qui remplaça les trams urbains en 1953, et fin 1958 le dernier tram électrique quittait Namur.

L'évolution ne s'arrête pas là : en 1984, suite au plan IC-IR, nous mettions en service des lignes reprenant les dessertes abandonnées par la S.N.C.B. Le matériel lui aussi s'améliore sans cesse : un autobus articulé circulait en navette entre la gare et le Palais des Expositions.

M. le Président rappela la création du tarif zonal, et les facilités qu'il apporte. Il salua enfin tous ceux qui collaborent journellement avec la S.N.C.V. : administrations communales, Ponts et Chaussées, et encore bien d'autres.

Ensuite M. le Ministre De Croo, rappela le chemin parcouru en 100 ans, et souligna le modernisme de notre Société. Il annonça le futur, avec le T.A.U. (transport automatisé urbain) pour Liège, le M.L.P. (métro léger sur pneus) pour Mons, les bus aérodynamiques : autant

de systèmes, autant de possibilités, autant de réalisations mues par le souci de satisfaire le voyageur.

Si à Ostende, lors du défilé du 16 juillet, l'accent a surtout été mis sur les trams, à Namur par contre, le 7 septembre, l'autobus était quasi le roi. En effet, dans le cadre de l'exposition «GO 85», la S.N.C.V. avait mis sur pied un défilé d'autobus anciens, modernes et futurs.

Le parcours d'environ 4 à 5 km fut effectué en quelque 3 heures, au rythme des majorettes et de l'harmonie royale de la STIL.

Défilèrent ainsi : un camion Unimog-Mercedes, annonçant le con-

voi ; ensuite, le camion transporteur, mis aimablement à notre disposition par la STIB, sur lequel trônait la locomotive à vapeur 979 qui défila à Ostende. Notre propre transporteur de trams promenait les remorques à vapeur A10782 et A11751. Un autobus urbain Chevrolet-Jonckheere (AB 840) de 1950 avait été extrait du Musée d'Edegem pour la circonstance, il était suivi d'un Leyland-AMN restauré par l'atelier de Liège-Saint-Gilles (AB 955). L'atelier de Hasselt quant à lui avait remis en état de marche un Brossel A98DAR (AB 1842), puis les temps plus modernes furent représentés par un bus local Renault-LAG prêté par la Direction régionale du Limbourg,

suivi par le Citybus 5558. Après ces deux petits véhicules, venait le «grand» frère, l'autobus articulé 5768, et enfin, le dernier-né, un Volvo-LAG (5975) clôturait le cortège.

L'infobus 3560 montrait au public nos stands ambulants d'information, et le futur des transports en commun était représenté par le prototype du M.L.P., construit par CFM et ACEC.

Une foule nombreuse put ainsi voir défilé l'histoire du transport vicinal à l'occasion de notre centenaire.

Le stand des modèles réduits.



MM. De Croo et Denison au stand du T.A.U.

visitions TOURNAI

QUELQUES DATES

Avec Tongres, Tournai est la plus ancienne ville de Belgique : du temps des Romains, Turnacum était un relais de chevaux. Clovis en fit la capitale de son royaume franc, avant de la quitter pour Soissons, puis Paris.

Philippe-Auguste joignit la ville à la France en 1189.

Tournai, ainsi devenue française, résista notamment à une attaque en 1340 d'Edouard III, roi d'Angleterre. En 1653 fut découverte la tombe de Childéric, roi des Francs ; cette tombe contenait encore tous ses attributs royaux, entre autres des abeilles en or, qui plus tard devinrent le symbole impérial de Napoléon.

Le 11 mai 1745 eut lieu la bataille de Fontenoy, célèbre par la phrase «Après vous, Messieurs les Anglais !».

Après la victoire française du Maréchal de Saxe sur les Anglais et les Hollandais, l'armée française fit subir à Tournai un terrible bombardement : plus de 40.000 projectiles furent déversés sur la malheureuse ville. Tournai survécut cependant, ses maisons anciennes et ses vieilles églises firent sa réputation jusqu'en 1940. Douze heures de bombardement aérien par les Allemands suffirent pour amonceler les ruines de 1.266 maisons, de plusieurs églises, de l'hôtel de ville, du Palais épiscopal et d'autres monuments.

Heureusement, la cathédrale survécut à cet enfer, et après les hostilités la ville fut harmonieusement reconstruite autour de ce joyau.

LE TOUR DE LA VILLE

Les chiffres entre parenthèses indiquent sur la carte les diverses curiosités à visiter.

Que vous arriviez en train ou en autobus, laissez la gare derrière

vous et dirigez-vous tout droit vers le centre de la ville par les rues Royale et de l'hôpital Notre-Dame.

Vous arriverez ainsi à la Place P.E. Janson, où se dresse, majestueuse, la cathédrale Notre-Dame, aux «Chonqs Clochers» (13).

Une première construction fut érigée vers 761, probablement sur les restes d'un temple païen du 1er siècle. Vers 850 fut édifée une seconde cathédrale, mais en 1060 un incendie la détruisit.

Aussitôt restaurée, elle fut le point de départ d'une grande procession en l'honneur de la Vierge, qui protégea la ville lors de l'épidémie de peste en 1089. Au XIIIe S. le chœur roman fut remplacé par un chœur gothique ; les deux tours près du chœur sont entièrement romanes : les tours dites «Pontoise» et «du carillon». La tour-lanterne éclaire le centre de l'édifice, les deux dernières tours portent les noms de tour de la Treille et tour de la Prison ou tour Brunin : l'une conservait le vin de messe, tandis que l'autre servait de prison, dont le premier hôte aurait été un certain Brunin.

Dans la salle du trésor (7) vous admirerez deux pièces merveilleuses, la châsse Notre-Dame (1205) et la châsse de St-Eluthère (1247).

Sortant de la cathédrale, dirigez-vous vers la rue du Bourdon Saint-Jacques, où sur votre gauche se dresse l'église Saint-Jacques (14), de style gothique tournaisien. Cette église fut édifée aux XIIIe et XIVe S. Contemplez-y les deux Vierges : Notre-Dame de Tongres (XVIe S.) et Notre-Dame de la Gésine (XVIIe S.).

Continuons notre route, nous dépassons l'église de la Madeleine pour arriver au Bld. Delwart où nous tournons à droite, vers l'Escaut.

En traversant ce fleuve, nous admirons à notre droite le «Pont des

trous» (11), une des deux portes d'eau de la grande enceinte communale. Une des tours daterait de 1281 : la tour de Bordiel, sur la rive gauche, tandis que l'autre, la tour du Braille ou de la Thieulerie daterait de 1302.

A votre gauche, notre dépôt de Tournai.

Longez l'Escaut sur sa rive droite, prenez à gauche la rue du Château, puis à droite la rue du Rempart, vous arriverez ainsi à la tour Henry VIII (1).

Durant cinq années, de 1513 à 1518, Tournai fut anglaise ! Le roi Henry VIII fit construire une forteresse, dont il ne reste que la tour qui porte son nom.

En 1929 elle fut aménagée en musée d'Armes, présentant des collections des deux guerres mondiales et du siècle dernier.

Par les rues Royale et de Monnel, nous atteignons la place Clovis où se dresse l'église Saint-Brice (12). Sur cette place, un ouvrier découvrit par hasard en 1653 la tombe du roi Childéric, mort vers 481 ou 482. Cette église fut édifée aux XIIe et XIIIe S. tandis que la tour date du XVe S. Malheureusement incendiée en 1940, elle fut reconstruite dans l'esprit de sa fondation.

Continuons notre promenade vers les rues de Marvis et des Croisiers : la rue de Marvis nous présente des maisons du XVIIe S. de style Louis XIV, et dans la rue des Croisiers nous découvrons la chapelle des Croisiers (15), datant de 1466.

Nos pas nous entraînent vers les Boulevards, à notre droite nous remarquons des remparts du XIIIe S.

Traversons à nouveau l'Escaut, tournons à droite dans l'avenue des Etats-Unis ; par la rue Ste-Catherine nous arrivons à l'église Saint-Piat, édifée au XIIe S. et agrandie au XVIe S.

Des fouilles de 1970 permirent de découvrir dans son sous-sol une tombe mérovingienne du VIe S.

Par la rue des Jésuites nous arrivons à la place Reine Astrid où se dresse l'hôtel de ville (9) qui jadis était l'abbaye Saint-Martin. Dans la cour on découvre le musée des Beaux-Arts (4) et celui d'Histoire Naturelle (2). Le musée des Beaux-Arts possède une jolie collection de tableaux d'impressionnistes : Manet, Monet, Lepage, Fantin-Latour, Seurat, Van Gogh. S'y retrouvent également des salles consacrées à la peinture belge avec entre autres un tableau de l'enfant du pays, Roger de le Pasture.

Le musée d'histoire naturelle offre un panorama de la faune et de la flore belge.

Un peu plus loin, la Grand-Place (8) nous offre son Beffroi, le plus ancien de Belgique (XIIIe S.).

Nous y retrouvons également le baillage et la halle aux draps, deux constructions de style Renaissance (XVIIIe S.).

A côté de la Halle aux draps, une ruelle mène au musée du Folklore (3), situé dans deux maisons de style espagnol.

TOURNAI ET LES VICINAUX

Les premiers services vicinaux vinrent à Tournai au début du siècle puisque la ligne vers Frasnes et Ath fut ouverte jusqu'à Frasnes en 1901 et à Ath en 1903.

Ensuite le réseau s'agrandit, vers Templeuve, Péruwelz, Hertain. En 1933 le réseau urbain fut électrifié : les lignes de Toufflers, Kain, Hertain et Rumillies virent ainsi arriver la caténaire, mais en 1952 ces lignes passèrent à l'autobus.

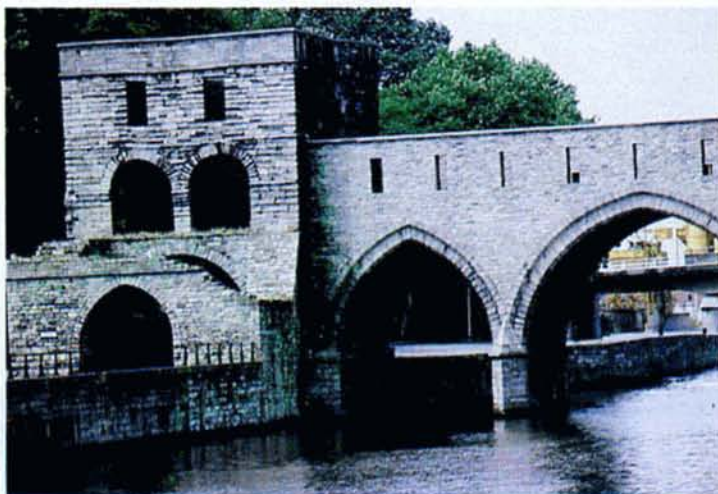
Les autorails des longues lignes interurbaines abandonnèrent Tournai entre 1953 et 1954.

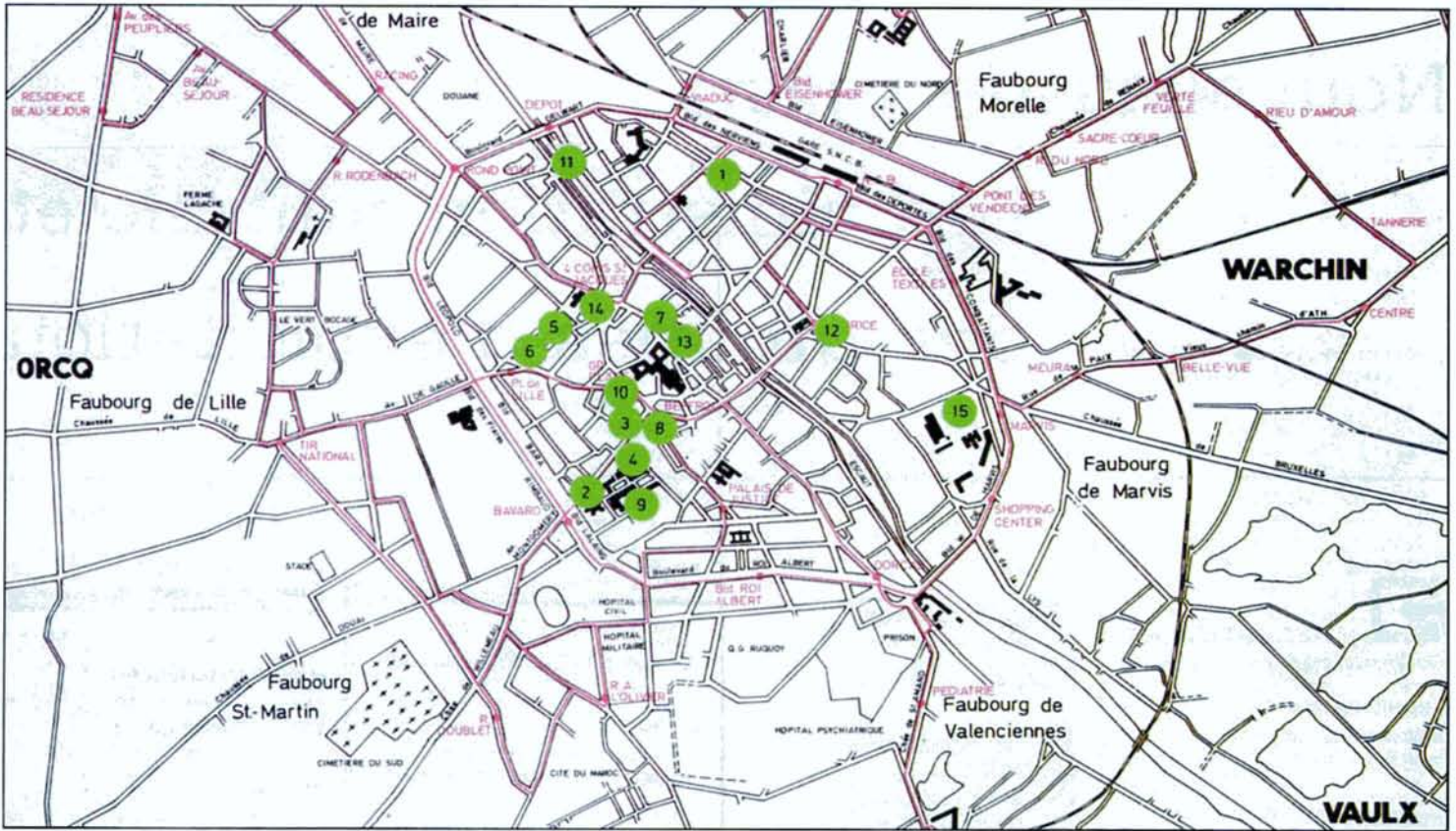
Depuis lors, Tournai envoie ses autobus vers Courtrai, Renaix, Ath sur les longues lignes, et sur plusieurs urbaines ou suburbaines.



Ceci vous a-t-il ouvert l'appétit touristique ?

Alors, rendez-vous à Tournai ; accessible en train (tableaux 57 et 58), en autobus (livret horaire 31) ou en voiture (autoroute de Wallonie). Tous les renseignements complémentaires sont à votre disposition au Centre du Tourisme, Vieux Marché-aux-Potences 14 à 7500 Tournai. Tél. 069/22.20.45.





Conducteurs, Conductrices !

Aller jusqu'au fond de votre autobus et en revenir permet de rétablir la circulation du sang, entravée durant votre trajet.

Vous avez déjà entendu parler d'accident de la circulation à la télévision, par les journaux, etc...

Mais savez-vous, qu'à côté des accidents de la circulation, chaque jour, en Belgique, plus de 1.000 accidents surviennent pendant le travail. C'est ainsi que, dans notre pays, 10.000 personnes sont frappées, chaque année, d'une invalidité permanente due à un accident du travail, et 250 personnes trouvent la mort à leur travail.

A la S.N.C.V., en dix ans, les accidents avec chômage en service ont doublé, le taux de fréquence passant de 16,3 à 28,1. C'est le service du Mouvement qui compte 48 % du total de ces accidents. Un tiers de ces accidents se produit en :

se tordant le pied

lors de la montée ou de la descente du véhicule. C'est en effet au cours d'un long voyage que les pieds s'engourdissent à force de garder la même position.

prévenez ces accidents

- avant de quitter le poste de conduite, faites quelques mouvements d'assouplissement de vos pieds afin de réactiver la circulation du sang ;
- employez les mains courantes ;
- parcourez l'autobus pour regarder si rien ne traîne.

évitez la précipitation !

Nouvelles de l'administration centrale et des groupes d'exploitation



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

Delchambre M., rédacteur
Pirlotte P., rédacteur

BRABANT

Deconinck M., rédacteur



MUTATIONS

FLANDRE ORIENTALE

Verbuecken A., commis-dactylo

HAINAUT

Achten P., licencié
Dieu Y., rédacteur

NAMUR-LUXEMBOURG

Gruslin B., rédacteur



MARIAGES

FLANDRE ORIENTALE

Grisolle I. et De Smet M.
Smet D. et Nijs M.

HAINAUT

Letot C. et Pietequin M.

NAMUR-LUXEMBOURG

Heirbrant J. et Ronveaux C.
Coulon O. et Bignerion J.

LIÈGE

Janssens L. et Johnen C.

BRABANT

Huyghe J.-P. et Van Impe H.
Van Esch C. et Meulens M.
Van Ael V. et Verhaven L.
Dumont J. et Ferriere C.
Schevernels W. et Weets V.

FLANDRE OCCIDENTALE

Ingelbrecht J. et Dejaeger M.
Vercruyse P. et Vansteene P.
Vlaminck J. et Tucker M.-R.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Evi chez Verheyen Y. (Muizen)
Linde chez Van den Abeele A.
(Sterrebeek)

ANVERS

Jessie chez Van Camp W. (St.
Katelijne Waver)
Peter chez Van Haerenborgh A.
(Kontich)
Candy chez Brants J. (Ranst)
Björn chez Schols R. (Anvers)
Annick chez Jordaens K. (Zoersel)
Kelly chez Roelants K. (Wilrijk)

FLANDRE ORIENTALE

Liesbeth chez De Smet D. (Merksem)

HAINAUT

Odile et Bastien chez Barthelemy E.
(Rèves)
Jonathan chez Chevalier S. (Cuesmes)
Aurore chez Nicolas F. (Jumet)
Jennyfer chez Tournay S. (Gosselies)
Bérangère chez Leroy D. (Erquelines)
Laurent chez Belle A. (Marchienne au
Pont)
Bertrand chez Wibrin T. (Saint Servais)

NAMUR-LUXEMBOURG

Melissa chez Ringlet J.-P. (Andenne)
Sonny chez Renaux J.-C. (Alle)

LIÈGE

Alison chez Kirch W. (Eupen)
Oliver chez Crutzen R. (Eupen)
Dany chez Meessen J. (La Calamine)

BRABANT

Joke chez Stevens H. (Wisele)
Thomas chez Wittemans J. (Tielt-
Winge)
Jonathan chez Luyckx F. (Anderlecht)

LIMBOURG

Elke chez Machiels H. (Hasselt)
Pascale chez Thomas J. (Saint Trond)

FLANDRE OCCIDENTALE

Gerdy chez Doom G. (Dixmude)
Joyce chez Tahon F. (Coxyde)



RETRAITES

Années
de service

ADMINISTRATION CENTRALE

Verschueren F., sous-chef de
bureau 37
De Turck K., sous-chef de
bureau 40
Steux V., agent techn. nécan. 37
Bauters A., sous-chef de bureau 34
Dumortier C., commis 38

ANVERS

Bes E., dessin.-rédact. 39
Akkermans G., ouvr. qual. 1e cl. 27
Kuypers J., cond.-rec. AB 35
Mattheesens J., ouvr. qual.
1e cl. 35
De Wachter J., cond.-rec. AB 36
Block J., chef d'atelier 44

FLANDRE ORIENTALE

Windels H., chef de bureau 44

HAINAUT

Collart M., receveur 33
Mansy G., receveur 33
Godimus G., receveur 25
Fayt M., ouvr. qual. 1e cl. 34
Mercier R., ouvr. qual. 36
Lambrechts J., 1er contrôleur 39
Robas M., ouvr. qual. 27
Paul F., aubettier 33
Merlin A., cond.-rec. AB 35
Janssens F., ouvr. qual. 30

Evrard M., cond. AB 31
Castiau M., receveur 33
Blondel E., ouvr. qual. 31

NAMUR-LUXEMBOURG

Massart L., cond.-rec. AB 39
Bay J., cond.-rec. AB 40

BRABANT

Van de Velde H., ouvr. qual. 36
Van den Branden J., ouvr.
d'élite 37
Coeckaerts F., cond.-rec. AB 33
Goemans A., cond.-rec. AB 40
Pletinckx G., cond.-rec. AB 41
Van Rossem F., cond.-rec. AB 37

LIMBOURG

Billen P., commis 37

LES LONGUES CARRIÈRES



R. Den Dooven
Anvers
du 17.02.41
au 02.08.82



R. Haentjens
Flandre Orient.
du 01.07.37
au 30.06.85



L. Moget
Hainaut
du 02.12.40
au 01.05.80



J. Coquelet
Hainaut
du 12.12.44
au 01.09.80



M. Jauret
Hainaut
du 04.03.42
au 30.06.85

R. Grad
Hainaut
du 04.03.42
au 31.07.85

NÉCROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

ALLOCATAIRES
C.A.M. - C.R.A. - C.R.I.
C.A.S. - C.C.T.

ANVERS

Nuyts F., piocheur 78
Van Haelewijck M., cond.-rec. AB 76

FLANDRE ORIENTALE

Eeckhoudt M., ouvr. qual. 75
De Sutter E., cond.-rec. AB 74

HAINAUT

Daussaint R., ouvr. qual. 1e cl. 70
Deronne D., cond.-rec. AB 70
Danhier G., cond. EL 66
Lievins R., ouvr. qual. 63
Vroonhove R., chef piocheur 68
Raeymackers J., brigadier 69
Engin A., piocheur 64
Marchand G., brigadier 69
Cordier A., receveur 78

NAMUR-LUXEMBOURG

Choukart J., 1er ouvr. élite 65
Catoul C., ouvr. qual. 1e cl. 75
Paul N., chef piocheur 83

LIÈGE

Wenin J., commis sélect. 80
Vanhaeren H., chef de service 87

BRABANT

Gillard A., chef de stat. 2e cl. 93
Fonteyne E., 1er ouvr. élite 66
Heyvaert J., ouvr. qual. 1e cl. 90
Geets L., machiniste 83
Vande Poel J., piocheur 68

LIMBOURG

Dupont J., brigadier 87
Vaassen P., cond.-rec. AB 57
Simons P., receveur 78

FLANDRE OCCIDENTALE

Desmedt A., receveur 90
Naassens R., ouvr. semi-qual. 78
Aspesslagh E., ouvr. élite 88

LIVRES & REVUES

Het stoomtijdperk bij de Buurtspoorwegen, par J. Block

M. J. Block, chef d'atelier retraité de Merksem, a écrit en néerlandais une monographie fort intéressante sur le temps de la vapeur à la S.N.C.V. Il commence par rappeler l'origine de la locomotive à vapeur, puis celle de la S.N.C.V., et enfin les caractéristiques générales de nos locomotives. La partie principale de l'ouvrage est une description détaillée des locomotives ayant appartenu à la S.N.C.V., type par type, historique, dimensions, une photo par type.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à une évocation rapide des voitures à voyageurs et des wagons à marchandises que l'on pouvait trouver dans un convoi à vapeur.

Pour clôturer, une série de plans détaillés représentent les diverses parties d'une locomotive du type 7.

(En néerlandais uniquement, 110 pages, nombreuses illustrations; en vente à l'Administration Centrale, service Commercial, ou à la



Direction régionale d'Anvers, Italiëlei 112, au prix de 330 F, port pour la Belgique 60 F, pour l'étranger 140 F).

100 years of the Belgian Vicinal, 1885-1985, par W.J.K. Davies.

Voici un ouvrage monumental, reprenant de façon fort fouillée l'historique de chaque ligne ferrée de la S.N.C.V., ainsi que l'évolution du matériel roulant sur rails. Si notre propre ouvrage «Avancez s.v.p.» est plutôt destiné au grand public, cet ouvrage — en anglais malheureusement — vise l'amateur de tramways, qui pourra y trouver tous les détails possibles sur l'histoire du réseau ou des véhicules. Ce livre complète fort bien notre propre livre, ce qui ne se trouve pas dans l'un pourra être trouvé dans l'autre.

(En anglais uniquement, 224 pages, publié par LRTA Publications, 13A The Precinct, Broxbourne, Herts EN10 7HY, Grande-Bretagne, au prix de £ 23.50 plus port).

à la boutique vicinale

Comme signalé dans un numéro précédent, nous vous annonçons la vente de nouveaux articles en commémoration du Centenaire.

LE PUZZLE DU CENTENAIRE :

Il s'agit d'un puzzle de 500 pièces (31 cm/47 cm) représentant sous forme de dessin une image symbolique de 100 ans d'existence des vicinaux.

LES POSTERS «NOS VICINAUX» :

Comme vous avez pu le remarquer, à chacune de ses parutions en 1985, le journal «Nos Vicinaux» a présenté en page de couverture une photo des véhicules dont la S.N.C.V. est actuellement équipée. Ces photos ont fait l'objet de tirés à part sous forme de posters (42 cm/32 cm). Ils représentent :

- 1) la motrice articulée
- 2) l'autobus articulé
- 3) la motrice rénovée
- 4) l'autobus aérodynamique LAG
- 5) l'autobus local
- 6) l'autobus de type standard

Ces posters peuvent être achetés séparément ou en lot ; pour une commande postale à la pièce, le numéro du poster suffit comme mention.

Ils sont en vente au Service Commercial de la S.N.C.V., rue de la Science 14, 1040 Bruxelles ou envoyés par poste, par versement préalable au CCP 000-0003227-26 (même adresse) avec mention exacte des articles commandés.

Pour les envois à l'étranger, seuls les versements en FB à notre compte et les mandats internationaux seront acceptés (donc pas de chèque s.v.p.).

Puzzle 250 F. (au service commercial)
270 F. (par poste en Belgique)
350 F. (pour l'étranger)

POSTERS : lot de 6.
150 F. (au service commercial)
170 F. (par poste en Belgique)
180 F. (pour l'étranger)

AU DÉTAIL :
30 F. (au service commercial)
30 F. pièce (+ 20 F. frais d'envoi p. la Belgique)
30 F. pièce (+ 30 F. frais d'envoi p. l'étranger)

LE CENTENAIRE DE LA



La locomotive à Thuin
Ville basse



La motrice 9073 à Lobbes
Pont du Nord



Vue générale des ateliers

Ligne Anderlues - Thuin

Les festivités du centenaire dans le Groupe du Hainaut se sont déroulées sur cette ligne, le lundi 12 août pour les cérémonies officielles et durant le week-end prolongé de l'Assomption pour la fête populaire.

Dans l'après-midi du 12 août, la Direction régionale du Hainaut et l'Association pour la Sauvegarde du Vicinal (ASVi) avaient réuni une assemblée nombreuse, parmi laquelle on notait la présence de Madame J. Mayence, Ministre de la Région Wallonne pour le Logement et l'Informatique, MM. les Sénateurs Pécriaux et De Wasseige, M. le Député Lernoux, M. Herlemont, Député Permanent et Administrateur de la S.N.C.V., MM. les Bourgmestres des communes environnantes, ainsi que bien d'autres personnalités.

M. Herlemont, Administrateur de la S.N.C.V., prit tout d'abord la parole, pour rappeler brièvement l'histoire de la Société ; il souligna l'évolution du matériel mis au service du public, évolution que le défilé d'anciens véhicules permit de reconstituer, du tram à vapeur aux premiers trams électriques, de l'autorail aux motrices standard. Il souligna ensuite les efforts entrepris par les volontaires de l'ASVi qui ont sauvé et reconstruit certains véhicules.

Il invita ensuite l'assemblée à parcourir la ligne vers Thuin et à visiter l'exposition vicinale à Lobbes.

Puis, M. Francotte, président de l'ASVi prit la parole, pour souligner la place que tenait le Hainaut dans l'évolution de la S.N.C.V. : le réseau le plus dense en kilomètres, en personnel et en parc de véhicules ; en outre, un très grand nombre de trams furent construits dans le Hainaut, à la fois pour la S.N.C.V. et pour l'exportation. Il rappela ensuite que l'ASVi, fondée il y a dix ans dans le but de perpétuer le souvenir du tram vicinal dans le Hainaut, a sauvé plus de 30 véhicules, souvent en mauvais état. Les bénévoles de son Association ont restauré la plupart de ces engins. L'ASVi a signé avec la S.N.C.V. une convention permettant l'exploitation de la ligne Lobbes-Thuin.

Ensuite M. Watelet, représen-

tant M. le Ministre des Communications, rappela que 1985, année des transports en commun, a vu de nombreuses commémorations. Il estime que les associations d'amateurs de tramways doivent tendre vers trois objectifs : réunir un patrimoine d'anciens véhicules, présenter au public les véhicules restaurés, recréer l'atmosphère des vieux trams. Réunir ces anciens véhicules n'est toutefois possible qu'avec le concours actif des sociétés de transport, des pouvoirs publics et des membres bénévoles.

Les invités prirent ensuite place dans les convois historiques qui les amenèrent à Thuin, parmi une foule de curieux et de badauds, agréablement surpris de voir ainsi revivre leur jeunesse.

Au terminus de Thuin, se tenait une exposition ferroviaire présentée par le CFC, (club ferroviaire du Centre), dans la «péniche communale», salle d'exposition flottante de la ville de Thuin.

Reprenant ensuite place dans les trams, les invités arrivèrent à l'hôtel de ville de Lobbes où une exposition retraçant 100 années de vicinal fut inaugurée ; des documents, des objets, tous témoins de l'histoire de notre Société, tandis qu'à l'étage des oeuvres d'art créées par nos agents durant leurs loisirs étaient exposées à la curiosité du public.

Atelier d'Eugies

Les 21 et 22 septembre dernier à Eugies, la mention «entrée interdite» était remplacée par la mention «entrée conseillée».

L'envers du décor était accessible à nos voyageurs : durant ce week-end une foule nombreuse put se rendre compte de la somme de travail nécessaire pour le parfait état de marche de nos autobus.

L'atelier d'Eugies assure l'entretien de l'ensemble des autobus du Groupe du Hainaut, 330 véhicules. En outre, il répare les quelque 2.200 boîtes de vitesses qui équipent notre parc d'autobus.

D'autre part, l'atelier d'Eugies cherche sans cesse à améliorer les autobus en service ; témoin, ce dispositif de motorisation des

S.N.C.V. EN WALLONIE

trois boîtes à films des autobus, en démonstration dans l'atelier ; en appuyant sur le bouton de commande nos jeunes visiteurs pouvaient faire défiler, pour leur plus grand plaisir, toutes les mentions figurant sur le film. Les trois boîtes à films exposées tournaient en même temps et s'arrêtaient automatiquement sur la position choisie. Un autobus circule d'ailleurs dans la région depuis plus d'un an pour des essais d'endurance du système.

Ailleurs le stand des garnisseurs exposait le triste résultat du passage des vandales : coussins lacérés, rembourrage arraché, graffitis divers.

Des coussins arrivés à divers stades de réparation montraient la manière dont les sièges sont remis à neuf.

L'atelier de carrosserie présentait ses réalisations : éléments de calandre en polyester moulé, permettant d'accélérer les réparations et d'en diminuer le coût, lorsque ces éléments sont accidentés.

Plus loin, le hall de réparation des boîtes de vitesses attirait une foule nombreuse, intéressée par les démonstrations au banc d'essai des boîtes révisées. Une exposition d'anciennes boîtes de vitesses montrait le progrès accompli ces dernières années.

Dans le réfectoire, des panneaux de photos, des films de trams et d'autobus rappelaient les lignes de jadis : beaucoup de Borains se remémoraient les trams «1 Direct», les autorails Mons-Quévy, les plus anciens s'attendaient devant les photos des motrices «monophasé» qui circulaient dans la région jusqu'en 1921, année de la suppression de la traction en courant électrique monophasé.

Cette manifestation a permis à nos voyageurs de découvrir une face insoupçonnée de la S.N.C.V., et une technique de travail à la pointe du progrès.

Mariembourg

Jeudi 19 septembre : après des années d'abandon, une locomotive vicinale à vapeur à voie normale renaît : la HL 808 est à nouveau sous pression, elle va tracter des voitures vicinales sur une ligne ferrée ayant jadis ap-

partenu à la S.N.C.B. et actuellement exploitée par une dynamique association d'amateurs, le chemin de fer à vapeur des trois vallées (CFV3V).

Construite en 1894 par les ateliers Saint-Léonard à Liège, elle fut affectée à la ligne Groenendaal-Overijse, ouverte la même année.

Après sa mise hors service lors de la fermeture de la ligne, elle fut préservée de la démolition et remise en divers coins de la Belgique avant d'être restaurée par les soins d'amateurs de vieux trams qui, grâce à la bienveillante collaboration de la S.N.C.B., purent disposer d'une place dans le dépôt des locomotives à Haine-Saint-Pierre.

Sortie de restauration le 1er septembre 1985 cette locomotive fut amenée au dépôt de Mariembourg du CFV3V (Chemin de Fer des 3 Vallées).

En présence de nombreuses personnalités, M. Maegerman, Président de cette valeureuse association, évoqua dans son discours de bienvenue l'importance de la contribution belge au développement des transports en commun. Après la réponse de M. Lacroix, Gouverneur de la Province de Namur, qui se déclara enchanté d'être présent à cette sympathique manifestation, les invités prirent place dans les remorques à vapeur, sorties, pour la circonstance, du musée de Schepdaal, et effectuèrent le trajet Mariembourg-Olloy-sur-Viroin.

Dans cette localité, la S.N.C.V. avait installé une exposition retraçant 100 années de vicinal : en souvenir de la ligne Olloy-Oignies, un autorail et une remorque ouverte en provenance de la ligne des grottes de Han étaient exposés devant la gare.

M. Denison, Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.V., souligna dans son discours la modernisation de la Société, après un siècle d'existence plus ou moins tumultueuse.

Ensuite les invités parcoururent la section Olloy-Treignes de cette magnifique ligne à bord d'un train du CFV3V, et une réception à la ferme-château de Treignes clôtura cette magnifique journée.



Exposition des boîtes de vitesses



Le convoi vicinal complet



La locomotive à Mariembourg

ALLOCATIONS FAMILIALES

ACTES DE

Avis important

A partir de 1986 la S.N.C.V. s'affiliera pour le paiement des allocations familiales de son personnel à la Caisse de Compensation «Securex».

Ceci signifie que les allocations familiales seront payées au personnel pour la dernière fois directement par la S.N.C.V. à son personnel début janvier 1986. La caisse de compensation Securex paiera ensuite pour la première fois les allocations familiales début février 1986 pour les prestations de janvier 1986.

Modification importante

Selon les dispositions légales les allocations familiales seront payées directement par la caisse Securex à l'attributaire, donc en règle générale à la mère des enfants. Selon le désir de l'attributaire le paiement peut se faire par une assignation postale ou par versement sur un C.C.P. ou un compte bancaire. Prochainement Securex enverra à tous les intéressés un formulaire où le mode de paiement pourra être indiqué.

Pourquoi cette affiliation ?

Le transfert des dossiers d'allocations familiales des agents de la S.N.C.V. à la caisse Securex ne peut en aucun cas léser ni l'agent ni sa famille. Au contraire, la décision d'affiliation à cette caisse a été prise pour améliorer la qualité du service et pour garantir pour l'avenir un traitement correct des dossiers d'allocations familiales. Les modifications incessantes de la législation sur les allocations familiales menacent sans cesse de compromettre un paiement correct et ponctuel.

La Société veillera tout particulièrement à ce que cette caisse exécute à temps et régulièrement les paiements. En outre, à partir de cette nouvelle affiliation, aucune interruption des paiements ne se produira plus à cause de maladie de longue durée ou de mise à la retraite d'un agent.

Pourquoi cette caisse ?

La caisse de compensation Securex possède une structure décentralisée qui dans ses grandes lig-

nes correspond à celle de notre Société. De cette façon les contacts seront rapides, la qualité du service sera améliorée, et un climat de confiance s'établira avec les sections locales. En outre, le choix de cette caisse garantit une parfaite neutralité politique et philosophique.

Où peut-on s'adresser ?

Pour éviter des différends tant sur le plan régional que national, des groupes de travail seront constitués. Ceux-ci seront composés de responsables de la direction de la S.N.C.V., des organisations syndicales et de Securex. Leur mission permanente sera de défendre les intérêts de tous les agents concernés.

Pour clôturer, nous INSISTONS sur le fait que, comme par le passé, les agents pourront toujours transmettre tous les documents concernant les allocations familiales par la voie hiérarchique habituelle à leur Direction régionale, qui veillera à leur transmission.

Selon son désir l'agent pourra s'adresser en toute confiance, soit directement à la caisse Securex, soit à sa direction régionale.

6 octobre JOURNÉE TRAIN-TRAM-BUS

Pour la troisième fois consécutive, toutes les sociétés de transport belges s'étaient unies pour permettre à des milliers de voyageurs de découvrir les moyens de transport en commun de la Belgique. Même la météo s'était mise de la partie, le beau temps était généralisé.

Selon les estimations de la S.N.C.B., plus de 100.000 voyageurs avaient profité de cette aubaine : tous les trains, tous les trams et tous les bus de l'ensemble de la Belgique pour 360 F en première classe, 240 F en deuxième classe, et encore moins cher si on voyageait à quatre.

Notons que dans le cadre de l'année des transports, l'accent a surtout été mis sur la découverte du transport en commun, et non sur le tourisme en Belgique.

Nos services d'exploitation avaient fourni un très gros effort pour pouvoir transporter cette foule dans de bonnes conditions, alors que l'affluence

pouvait fortement varier selon le lieu et l'heure. Faisons un rapide survol des Directions régionales : A Anvers, les lignes vers la Campine furent fort fréquentées, et nécessitèrent des renforts. En Flandre Orientale aucun renfort ne fut nécessaire, bien que nous eûmes à transporter près d'un quart de voyageurs supplémentaires. Dans le Hainaut, ce fut surtout la région de Charleroi qui enregistra jusqu'à dix fois les charges habituelles d'un dimanche normal. Un tram à vapeur avait été mis en circulation sur la ligne Lobbes-Thuin de l'ASVi. A Namur et dans le Luxembourg, le beau temps avait attiré une grande affluence dans le poumon vert de la Belgique : plusieurs parcours durent être dédoublés. A Liège, les lignes vers les Fagnes enregistraient une forte fréquentation, nécessitant la mise en route de véhicules supplémentaires. Dans le Brabant, beaucoup de provinciaux vinrent visiter les attractions touristiques de la Capitale, mais ici ce fut principale-

ment la STIB qui fut mise à contribution. Au Limbourg, Bokrijk et Maaseik furent les pôles d'attraction pour les touristes, et, enfin, c'est à la Côte qu'on nota l'affluence la plus forte : les plages et les dunes attiraient tous ceux qui voulaient profiter des derniers beaux jours d'un été assez décevant : il y avait quatre fois plus de trams qu'à l'accoutumée, et des bus de renfort durent circuler.

Et l'an prochain ? Bien entendu à l'heure actuelle rien n'est fixé, mais devant le succès rencontré, il est possible que cette action soit étendue à un week-end entier, et même qu'elle devienne internationale.

Mais toutes ces réalisations n'ont été permises que grâce à la collaboration de tout le personnel de service ce jour-là, il s'est dépensé sans compter pour pouvoir présenter le transport en commun sous un aspect avenant pour nos clients.

ANVERS

Brochem : Roegiers W. (portefeuille + 500 F).

Malines : Van den Broeck A. (porte-monnaie + 3.237 F), Van den Broeck J. (porte-monnaie + 110 F), Heremans W. (porte-monnaie + 3.095 F).

Tjalkstraat : Hens (sacoche + 2.710 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen : Baeyens H. (4.652 F), De Ridder J.-P. (4.252 F), Lambrecht D. (934 F + carte + bancontact), Pieters M. (550 F), Van Damme M. (1.550 F), Vercauteren D. (1.357 F).

Saint-Nicolas : De Jongh J. (2.077 F), Van Moeseke W. (529 F), Wierinck G. (2.100 F).

Hamme : Hondeghem G. (500 F).

Hofstade : Van Kerckhove D. (1.870 F).

HAINAUT

Mons : Evrard J.-M. (portefeuille + argent + divers documents), Brassart G. (portefeuille + papiers d'identité + 8.000 F).

La Louvière : Duca C. (portefeuille + 500 F), Goret M. (portefeuille + 1.500 F), Declève D. (sacoche + 1.060 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Namur : Lemoine J.-P. (pochette + 1.071 F), Beelen W. (portefeuille + 1.100 F), Remacle P. (sac + 2.216 F), Hance J. (sacoche + portefeuille + 5.500 F), Lamury C. (sac + documents + 614 F).

Malonne : Chatorier L. (portefeuille + 1.400 F).

Foos : Daffe M. (sacoche + 300 F + carte Mister-Cash).

Andenne : Leonet R. (portefeuille + 1.100 F).

Havelange : Demeure B. (portefeuille + 933 F).

Marloie : Henrotte M. (portefeuille + 950 F).

Manhay : Lerusse Y. (portefeuille + 260 F).

PROBITÉ

groupe anvers

1000 jours sans accident

Equipe 5 mouvement MALINES

LIÈGE

Eupen : Gillet (portefeuille + 2.500 F), Bong (portefeuille + 540 F).

Omal : Bekaert P. (sac + 2.700 F), Pumpuras (sac + 3.200 F).

Warzee : Colaris J. (portefeuille + 1.350 F).

BRABANT

Dilbeek : De Boitselier (portefeuille + papiers + 2.400 F), Crabbe J. (portefeuille + papiers + 1.500 F), Decoster R. (portefeuille + argent).

Leerbeek : Desper M. (portefeuille + papiers + argent).

Anderlecht : Smet A. (portefeuille + carte de banque + 473 F), Van Grieken Y. (portefeuille + abonnement scolaire).

Nivelles : Biermans E. (portefeuille + papiers + 1.000 F).

Uccle : Decoster W. (sac de dame + papiers + 3.700 F).

LIMBOURG

Bilzen : Nassen C. (porte-monnaie + 5.928 F).

Hasselt : Cartenstadt R. (sac + 6.250 F), Gentier F. (appareil photographique).

Lanaken : Ignoul H. (porte-monnaie + 883 F), Tyssens P. (porte-monnaie + 1.030 F), Geerts L. (porte-monnaie + 3.459 F + papiers).

Maaseik : Bosmans B. (portefeuille + 592 F), Coenen T. (portefeuille + 1.450 F), Verheyen H. (Montre), Lantin T. (porte-monnaie + 5.000 F).

Genk : Vastmans J. (porte-monnaie + 2.100 F), Vastmans J. (anneau en or + boucle d'oreille).

Tessenderlo : Helsen H. (porte-monnaie + 579 F + papiers).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek : Wildemeersch R. (portefeuille + 1.600 F), Meulemeester D. (sac + 500 F), Sys A. (porte-monnaie + 1.685 F), Debaene G. (porte-monnaie + 1.900 F), Lecomte J.-P. (sac + 2.300 F).

La Panne : Corteel R. (sac + 1.600 F), Watthy R. (sac + 616 F + papiers), Rijckewaert R. (portefeuille + 3.770 F).

Knokke : Boerjan E. (sac + 1.145 F + carnet de chèques), Hemschoote M. (sac + 1.342 F + 8 U.S. Dollars), van Labeke F. (portefeuille + 604 F).

Le 8 mars 1985 les membres de l'équipe n° 5 atteignaient 1000 jours sans accident chômé. Ce fut l'occasion d'une fête le 21 septembre 1985, avec une excursion à la côte belge. Après l'arrivée vers 11 h à Nieuport (Zonnebloem), le programme comportait une excursion avec le tram touristique, de Nieuport au Coq. Sous un soleil radieux, un pique-nique original en tram se déroula au Coq (Zwarte Kiezel). Lors du retour vers Nieuport, une halte de quelques heures à Ostende permit une détente. A l'arrivée à Nieuport à la maison de vacances vicinale «Zonnebloem», M. Meys, Chef de sécurité d'Anvers, accueillait et félicitait les membres de l'équipe 5 et leur épouse pour le résultat obtenu, et il fixa dès à présent rendez-vous pour la célébration des 2000 jours.

M. Dubois, Inspecteur Principal du Service Général de Sécurité, poursuivit sur la lancée de M. Meys avec des paroles de louanges pour l'équipe en fête, et avec l'espoir de parcourir la route de la sécurité vers les 2000 jours.

M. Vanbrussel, Directeur régional, clôtura la partie académique, il esquissa l'histoire de l'équipe 5, qui a toujours été considérée comme un modèle d'esprit de sécurité. Un repas clôtura cette journée inoubliable, qui doit constituer un exemple pour les autres équipes, en vue d'atteindre un résultat semblable.

Le tram durant le pique-nique



L'arrivée à Nieuport.



«Lorsque vous êtes dans votre bain ou sous la douche, n'utilisez pas d'appareil électrique portable, branché sur des prises au secteur».

«Ne laissez pas traîner dans votre salle de bain des appareils électriques à la portée d'enfants en bas âge».

«Si vous ne pouvez vraiment vous passer d'une prise dans votre salle de bain, faites installer un disjoncteur de protection à courant de défaut».

Chacun connaît ces «recommandations» du service d'inspection du courant de réseau. Le sèche-cheveux électrique constitue en effet une des causes les plus redoutées des accidents mortels par électrocution dans les salles de bain et le disjoncteur de protection à courant de défaut ou la prise de sécurité est le moyen de protection par excellence, pour échapper voire survivre au piège des installations électriques même lorsque l'on se trouve dans une situation fâcheuse.

Le fait est que de nombreuses personnes ne sont nullement enthousiasmées par l'idée de sécher leurs cheveux en dehors de la salle de bain et encore moins dans la salle de séjour ; les proches ne trouvent pas très agréable de voir traîner des cheveux par terre et sont incommodés par le bruit du sèche-cheveux. Lorsqu'on interroge ses amis et ses connaissances, on se rend très vite compte que les recommandations citées ci-dessus n'ont aucun effet dans la pratique. Chez beaucoup, le sèche-cheveux électrique se

trouve même en permanence dans la salle de bain, prêt à l'emploi ; il suffit de le mettre en marche, la fiche restant constamment dans la prise. Le conseil de faire au moins installer dans de tels cas une prise de sécurité à courant de défaut est fréquemment donné en pure perte, tout simplement parce que de nombreux contemporains n'ont pas encore eu l'occasion de s'intéresser à ce système de protection moderne et très efficace contre les dangers du courant de réseau.

Aucun remède ne pouvait être apporté à cette situation pour de nombreuses années encore — jusqu'au jour où un fabricant d'appareils commercialisa un sèche-cheveux électrique d'un type nouveau, s'inspirant en quelque sorte du modèle de sèche-cheveux fixe largement utilisé dans les piscines.

L'utilisation d'appareils électriques mobiles dans un bain peut être mortelle !

L'appareil en question qui est destiné à la salle de bain est fixé au mur, il est bien isolé (le boîtier étant composé de matériaux non conducteurs) et l'air chaud et sec est également soufflé à travers un tuyau isolé et sort par un «récepteur» mobile. Contrairement à ce qui se passait avec les sèche-cheveux traditionnels, on n'entre jamais ici en contact avec des «parties électriques». Même si le récepteur tombait dans l'eau de la baignoire, comme cela arrive lorsqu'on se sèche les cheveux ou que l'on fait avancer des petits voiliers sur l'eau à l'aide de l'appareil, un

accident électrique est tout à fait exclu, pour la simple raison qu'il n'y a aucune connexion électrique entre les parties électriques de ce sèche-cheveux mural et l'eau conductrice et la personne qui s'y trouve. Ce système a permis d'apporter également au niveau des particuliers une solution idéale aux problèmes de sécurité que pose le sèche-cheveux électrique. Demandez à un magasin d'électroménager de faire une démonstration du sèche-cheveux décrit dans cet article et qui répond aux normes de sécurité ; il s'agit d'un investissement rentable si vous voulez vous trouver en sécurité dans une salle de bain où une prise de protection à courant de défaut n'a pas encore pu être installée pour l'une ou l'autre raison.

(IZA - CH)

Le nombre de cas d'électrocution mortelle ou d'électrocution ayant failli entraîner la mort et dans lesquels une prise de protection à courant de défaut aurait pu empêcher la mort ne cesse d'augmenter. N'hésitez pas à demander conseil à votre électricien quant au modèle de prise le mieux adapté à votre situation.

Nouveau sèche-cheveux mural pour salle de bain, présentant toutes les garanties de sécurité électrique ; c'est la solution la plus moderne apportée à un problème de prévention d'accidents qui ne date pas d'aujourd'hui.

Le coin des jeunes

RAPPEL DU RÉGLEMENT DES JEUX

Ils sont ouverts à tous les enfants de 7 à 15 ans dont le père ou la mère travaille à la S.N.C.V.

Dans chaque numéro de «Nos Vicinaux» vous trouverez 1, 2 ou même 5 jeux. Le nombre de points attribués à la réponse est indiqué entre parenthèses. Les solutions et la liste des gagnants paraîtront dans le numéro suivant.

En fin d'année le total des points sera établi.

Le gagnant sera celui qui obtiendra le plus de points.

Chaque année il y a 3 gagnants et une surprise leur est réservée !

Alors, à l'ouvrage et... écrivez-nous nombreux !



JEU N° 1

Uniquement en additionnant 5 de ces 8 nombres pourrez-vous obtenir 196 ?

51 19 39 53

18 65 21 43
(2 points)



JEU N° 2

En mettant les 8 lettres dans le bon ordre, reconstituez 4 noms de sports ou de pratiquant de sport.

R B A C A T O E
E N E T Q P A U
L E M Y S C C I
I T A V O N A I

(3 points)

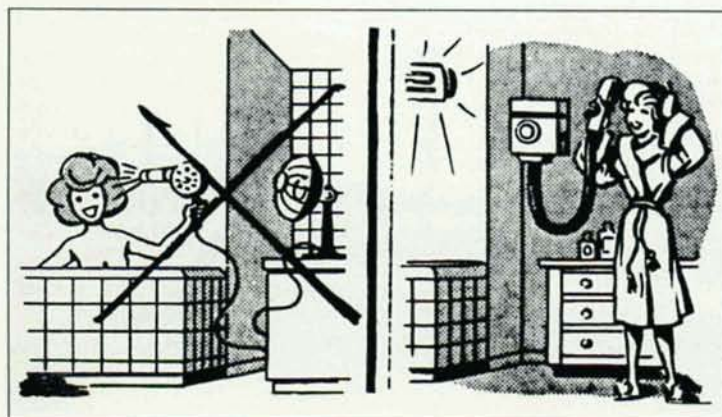


JEU N° 3

Changez 1 lettre = 1 autre mot
ex. ROTULE = NOTULE

DRAGUER DR...GUER
BECQUET BECQUE...
FRISURE FRI...URE
ADVERBE ADVER...E

(4 points)



FAMILIALE

JEU N° 4

Voici une série de mollusques, coquillages ou crustacés. Un intrus s'est glissé parmi eux. Trouvez-le et dites ce qu'il est ?

HUITRE - ECRESSISSE -
SEICHE - TORPILLE -
CRABE - PRAIRE -
ARAIGNÉE - BIGORNEAU - LANGOUSTE -
STROMBE.

(5 points)

JEU N° 5

Pouvez-vous diviser ce damier en 5 parties comprenant chacune 4 carrés (quelque soit le dessin qu'elle représentent), pour obtenir un total de 33.

(3 points)

9	2	8	9	8
7	10	13	3	5
5	12	10	13	8
8	9	6	13	7

*

23	1	15	3	20	23	11	20	26	26	2	9	
18	18	1	16	19	2	4	25	1	20	23	8	
20	10	3	4	10	25	2	21	4	3	26	1	2
23	1	1	4	5	2	3	27	22	2	21	16	23
6	22	23	14	3	2	5	2	22	3	1	13	6
2	26	22	1	4	1	17	2	5	1	3	2	
13	2	13	16	2			7	20	9	10	18	6
2	1	3	13	26	3		2	3	22	20	1	
2	16	2	2	2	2		18	26	15	2	11	11
6	26	6	3				2	4	4	23	4	2
13	20	2	6	1	20	23	23	23	23	2	18	
22	3	2	23	20	23	4	5	2	6	2	6	18
11	1	5	2	3	5	20	2	3	22	22	2	2
1	7	2	9	22	26	22	1	3	26			23
26	4	3	8	23	17	7	4	18	15	2	3	

RIEN
QUE
DES
LOCALITÉS
BELGES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
A	E	R	O			Z							
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
		y	L										j

Dans l'indicateur du téléphone se trouvent tous les noms des localités de Belgique.

*

JEU N° 6

Le compte est bon !

Avec les chiffres suivants, soit en multipliant, divisant, additionnant, soustrayant, arrivez à 855.

6 2 4 2 9 4

855

*

JEU N° 7

Un chiffre pour chaque lettre.

Dans cette grille, les chiffres remplacent les lettres. Le chiffre est toujours la même lettre pour cette grille.

Si vous vous aidez des lettres déjà mises, vous pourrez deviner des mots qui vous apporteront d'autres lettres et reconstituer ainsi la grille complète.

Cette fois, ce sont des localités belges qui ne possèdent qu'une seule orthographe (elles ne sont traduites ni en néerlandais ni en français).

Pour vous rappeler les n°, inscrivez les lettres nouvelles dans la petite grille en - dessous, les flèches montrent le sens de lecture des mots.

Envoyez vite vos réponses à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.



Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -
1040 Bruxelles*

Impr. Grafisch Bedrijf Schoonbaert - Bruges 2.



*Membre de l'association belge de la presse
d'entreprise - A.S.B.L.*